

PAIN KILLER.

REMÈDE INTERNE ET EXTERNE
POUR LA GUÉRISON
DES

Crampes et douleurs dans l'Estomac

Pour Meurtrissures, Brûlures, Teigne, Entorses, Eclures des Articulations, Maux de Dents, Éruptions sur la Face, Névralgie et Rhumatisme.

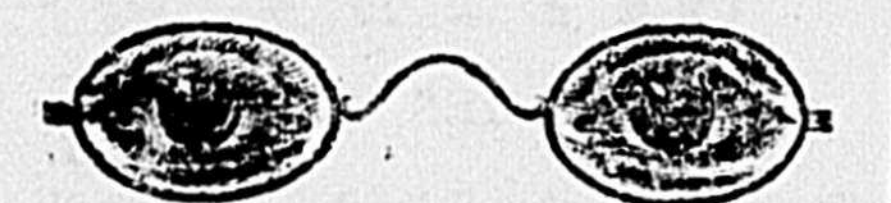
MAUX DE GORGE, RHUMES SUBITS, TOUX, Etc.

Faites en usage dans tous ces cas et ne faites rien sans lui.

Prenez garde aux Contrefaçons! Vendu par tous les Pharmaciens.

PERRY DAVIS & FILS, Propriétaires.
MONTREAL
Trois-Rivières, 1er août 1868.—3m.

Ménagez votre vue ! !



Il est admis qu'une bonne paire de lunettes est un des grands bienfaits que la science a rendus aux yeux qui ont besoin d'aide. C'est pourquoi on devrait toujours ne se servir que des meilleures lunettes, afin d'éviter par ce moyen les changements trop fréquents et la fatigue qu'éprouve toujours la personne qui porte des lunettes communes. Les moins chères sont celles qui sont reconnues les meilleures. M. W. A. J. WHITFORD, horloger et bijoutier, rue Notre Dame, se vante d'avoir en vente les lunettes les plus parfaites et les lorgnons les plus justes, savoir : Les célèbres lunettes perfectionnées manufacturées par LAZARUS, MORRIS & CIE, attendu qu'elles combinent la clarté de la transparence avec une grande exactitude de foyer. Elle sont montées de la manière la plus élégante en or, argent, écaille et acier; chaque paire est faite d'après les règles de l'optique et c'est pourquoi les agents peuvent adapter ces fameuses lunettes à des vues différentes par correspondance.

Chaque paire vendue ici par l'agent est garantie depuis un an à cinq ans.

Vente par Encan

NOUS avons reçu instructions des héritiers HART de vendre par encan public, Mardi, le 18 Octobre courant, à dix heures du matin précises, sur les lieux [rue Alexandre] les trois lots de terre vis-à-vis le quarré public étant les numéros 4, 5 et 6 sur le plan déposé à la salle d'encan des soumissionnaires.

Pour les conditions et autres informations s'adresser aux soumissionnaires.

RYAN & RICKABY,
Encanteurs.

LE MEME JOUR, immédiatement après la vente des lots ci-dessus désignés,

SERA VENDUE,

La propriété de Mme. A. E. HART,

PAR ENCAN,

UNE magnifique propriété, en face du Palais de Justice, et près de la Cathédrale, occupée par M. Arthur Turcotte, comme bureau d'avocat. A part la maison qu'il y a et autres dépendances, il reste encore du terrain pour bâtir deux maisons.

RYAN & RICKABY,

Encanteurs.

Trois-Rivières, 7 octobre 1870. 53

Club à Patiner

TROIS-RIVIERES.

Arise par les présentes donné qu'un versement de \$5.00 par parts, sur le capital souscrit, deviendra dû et payable au Trésorier, le ou avant le dix-septième jour du présent mois.

Par ordre du bureau des Directeurs.

(Signé) **ROBT. KIERNAN,**

Sect.-Trés.

7 octobre, 1870. 53

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné qu'à la prochaine session du Parlement de la Province de Québec, application sera faite pour obtenir un acte qui partage l'appropriation de deux cent mille piastres, faite en faveur de la Compagnie du chemin de fer du Nord et de la Navigation et des Terres du St. Maurice, par le ci-devant comté de St. Maurice, en deux parties égales entre le comté de St. Maurice et le comté de Maskinongé, maintenant renfermé dans les anciennes limites du comté comté nommé en premier lieu, et donner aux deux dits comtés la faculté d'accepter des débetures à cet effet portant sept pour cent d'intérêt par année.

Trois-Rivières, 7 octobre 1870. 53



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné qu'à la prochaine session du Parlement de la Province de Québec, application sera faite pour obtenir un acte qui partage l'appropriation de deux cent mille piastres, faite en faveur de la Compagnie du chemin de fer du Nord et de la Navigation et des Terres du St. Maurice, par le ci-devant comté de St. Maurice, en deux parties égales entre le comté de St. Maurice et le comté de Maskinongé, maintenant renfermé dans les anciennes limites du comté comté nommé en premier lieu, et donner aux deux dits comtés la faculté d'accepter des débetures à cet effet portant sept pour cent d'intérêt par année.

Trois-Rivières, 7 octobre 1870. 53

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné qu'à la prochaine session du Parlement de la Province de Québec, application sera faite pour obtenir un acte qui partage l'appropriation de deux cent mille piastres, faite en faveur de la Compagnie du chemin de fer du Nord et de la Navigation et des Terres du St. Maurice, par le ci-devant comté de St. Maurice, en deux parties égales entre le comté de St. Maurice et le comté de Maskinongé, maintenant renfermé dans les anciennes limites du comté comté nommé en premier lieu, et donner aux deux dits comtés la faculté d'accepter des débetures à cet effet portant sept pour cent d'intérêt par année.

Trois-Rivières, 7 octobre 1870. 53

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné qu'à la prochaine session du Parlement de la Province de Québec, application sera faite pour obtenir un acte qui partage l'appropriation de deux cent mille piastres, faite en faveur de la Compagnie du chemin de fer du Nord et de la Navigation et des Terres du St. Maurice, par le ci-devant comté de St. Maurice, en deux parties égales entre le comté de St. Maurice et le comté de Maskinongé, maintenant renfermé dans les anciennes limites du comté comté nommé en premier lieu, et donner aux deux dits comtés la faculté d'accepter des débetures à cet effet portant sept pour cent d'intérêt par année.

Trois-Rivières, 7 octobre 1870. 53

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné qu'à la prochaine session du Parlement de la Province de Québec, application sera faite pour obtenir un acte qui partage l'appropriation de deux cent mille piastres, faite en faveur de la Compagnie du chemin de fer du Nord et de la Navigation et des Terres du St. Maurice, par le ci-devant comté de St. Maurice, en deux parties égales entre le comté de St. Maurice et le comté de Maskinongé, maintenant renfermé dans les anciennes limites du comté comté nommé en premier lieu, et donner aux deux dits comtés la faculté d'accepter des débetures à cet effet portant sept pour cent d'intérêt par année.

Trois-Rivières, 7 octobre 1870. 53

AVIS PUBLIC

ATTENTION !

Grand avantage pour le public.

Le soussigné désirant se retirer des affaires, vendra pour environ

\$7,000

Marchandises au prix courant,

et un lot assez considérable à 25 par cent au-dessous du prix courant.

De plus il a plusieurs terres défrichées et bâties, dans les paroisses de Nicolet, Ste. Monique, Ste. Brigitte, Ste. Perpetue et Trois-Rivières, qu'il vendra à des conditions très-libérales, à crédit ou pour argent comptant.

Allez voir et vous êtes certain de faire des marchés avantageux.

N. TRAHAN,

Marchand.

Nicolet, 5 octobre 1870. 6m.—52

A VENDRE

PONT de MASKINONGE,

Un moulin à farine

avec trois moulages—

Un beau pouvoir d'eau

— Une maison en bri-

que et autres dépendances.

Conditions libérales.

S'adresser sur les lieux au propriétaire

AUGUSTIN SAUCIER,

ou à Trois-Rivières à

T. E. NORMAND.

Trois-Rivières, 5 octobre 1870. 52

Terre à Vendre.

A Ste. Marguerite, paroisse de Trois-Rivières, un magnifique lot de terre, de quatre arpents de front sur vingt de profondeur, à vendre à des conditions faciles.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau du *Constitutionnel*, rue Craig.

Trois-Rivières, 23 mai, 1870. 142

Magasin Nouveau ! !

Les soumissionnaires prennent la liberté d'indiquer au public qu'ils ont ouvert, aux Trois-Rivières, sur la rue des Forges, vis-à-vis le marché, un magasin consistant en un assortiment des plus variés et des plus complets d'épicerie, tel que :

Brandy,

Jamaïque,

Vin blanc,

Vin rouge,

Old Rye,

Bière,

Porter,

Melasse,

Sirap,

Sucre,

Thé,

Fleur,

Savon,

Chandelle,

Biscuits,

Sucrerie,

Café,

Anis, [sortes]

Epices de toutes

Vermicelle,

Homard,

Huile,

Marinade,

Tabac assorti,

Pipes,

Raisin,

Cigare,

Sel fin

Nous sollicitons respectueusement une part du patronage public, en donnant l'assurance que vous serez servi avec ponctualité, aux prix les plus modérés, chez

C. LABARRE & FRÈRE.

Trois-Rivières 17 Juin, 1870. 7

CHAPEAUX & PELLETERIES !

A L'ENSEIGNE DU

Chapeau de Castor,

Coin des rues Notre-Dame et du Platon

— 000 —

M. LOUIS LESIEUR désire avertir le public et ses amis, qu'il tient maintenant son magasin sur la rue Notre-Dame, au coin de la rue du Platon, dans la maison ci-devant occupée par MM. Dufresne, comme librairie du *Journal des Trois-Rivières*.

On y trouvera toujours un assortiment tout à fait varié de chapeaux achetés aux célèbres fabriques de QUINOT & LEBERGER, Paris, CHRISTIE DE LONDRES, en Soie, Satin, Paramata, Laine, Feutre, etc.

Il y en a pour tous les goûts et de toutes les formes: Prince Arthur, Empereur Napoléon, Suez, Alpine, Tyrolien, etc.

Chapeaux de paille, Panama, Leghorn, pour hommes et enfants.

On achète aussi à ce magasin, au plus haut prix, toutes les Pelletteries et fourrures, telles que: Rats musqués, Loutres, Martes, Visons, Pécares, Castors, Loups-cerviers, Renards, Bêtes-puantes, Chats-sauvages, Ours, Originaux, etc., etc.

Le soussigné profite de l'occasion pour avertir ses amis, qu'il n'a rien à faire avec le magasin tenu en face du magasin de M. McDougall.

LOUIS LESIEUR,

Trois-Rivières, 30 mai 1870. 144

GRANDES TROTTEES

SUR LE CHAMP DE COURSE DE

TROIS-RIVIERES,

MARDI, LE 11 OCTOBRE.

— 0 —

PREMIÈRE.—Une trotte de quinze milles ouverte à tous chevaux appartenant à des résidents du district depuis au moins trois mois. Bourse \$100.

Les chevaux qui arriveront deuxième et troisième auront aussi chacun une bourse qui sera fixée par les juges.

Les chevaux distancés d'un mille n'auront pas droit aux bourses. Entrées 10 pour 100.

Les entrées devront être faites au bureau du Secrétaire-Trésorier, Rue Craig, avant six heures P. M. samedi, le 5 Octobre courant.

DEUXIÈME.—Une trotte d'un mille, trois dans cinq; ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais gagné d'argent dans les trottes publiques ou gageures, en moins de 2,50. Pas d'entrées. Bourse, \$10.

TROISIÈME.—Trotte d'un mille, ouverte à tous chevaux, trois dans cinq. Pas d'entrées. Bourse, \$15.

Pour ces deux dernières trottes, les personnes désirant entrer leurs chevaux devront donner leur rem au Secrétaire-Trésorier, sur le terrain des courses, avant une heure et demie P. M., le jour des trottes.

La décision du Juge qui sera au point de départ sera finale dans toutes les difficultés qui pourraient s'élever sur le départ.

Par ordre.

E. GERIN,

Secrétaire-Trésorier.

Trois-Rivières, le 5 Octobre, 1870. 52

A tous ceux qui les présentes verront,

SALUT :

Pierre Blondin,

Rue du Platon,

(Presqu'en face de l'ancien magasin de James Shortis, occupé aujourd'hui par U. Martel et Cie.)

Offre en vente

Un Assortiment considérable

d'épicerie choisies,

Vins,

Liqueurs,

Provisions.

Venez acheter,

Vous serez satisfaits.

P. BLONDIN.

Trois-Rivières, 3 octobre 1870.

C. J. Rousseau,

RUE DES FORGES,

Coin de la nouvelle Halle aux denrées.

EPICERIES

DE CHOIX,

Pour la ville, les campagnes et les chantiers,

Provisions,

Vins et Liqueurs

de toutes sortes.

Le soussigné désire informer le public qu'il a augmenté considérablement son fonds de magasin et qu'on trouvera chez lui toutes les épicerie des meilleures maisons de Montréal, à des conditions libérales.

J. C. ROUSSEAU.

200 CORDES DE BOIS

— 0 —

A vendre,

200 CORDES DE BOIS FRANÇ,

DE trois pieds français,

première qualité, sur la Rivière-du-Loup, en bonne place pour chargement.

Pour les conditions,

S'adresser à

A GERIN-LAJOIE.

Yamachiche.

Trois-Rivières, 21 sept. 1870. 45



Denechaud & Dagneau,

Rue du Platon,

Epicerie et Provisions.

M. James Shortis étant retiré des affaires, les soussignés profitent de la circonstance et de la saison des affaires d'automne pour appeler l'attention des acheteurs sur leur assortiment de

FARINES.

LARDS,

POISSONS,

JAMBONS,

BISCUITS,

VINS,

LIQUEURS DIVERSES,

VINS DE MESSE,

BIERE,

COGNAC,

TNE,

CAFE,

TABAC,

CIGARES,

SUCRE et MELASSE,

&c., &c., &c.

Et invitent respectueusement les gens de la ville et de la campagne à faire une visite à leur magasin.

Denechaud & Dagneau.

MAGASIN

D. E. FRIGON,

ÉTABLI DEPUIS 1850,

RUE NOTRE - DAME.

La Republique Francaise

Se maintiendra longtemps, à condition que chaque famille soit munie d'une machine à coudre du genre des

Little Wanzer Sewing Machine

comme celles qu'on voit chez M. D. E. FRIGON, et qui viennent d'avoir deux premiers prix à l'Exposition de Montréal, après en avoir remporté plusieurs autres aux Expositions précédentes. Ce sont incontestablement les meilleures machines à coudre.

Le soussigné désire en même temps informer le public qu'il a toujours en mains un assortiment varié de

Hardes Faites,

de marchandises sèches de tout genre, draps, casimires, flanelles, couvertures de laine, marchandises de goût, chaussures pour dames, messieurs et enfants, claques en feutre, ciers, chapeaux de toutes les sortes etc.

D. E. Frigon.

Trois-Rivières, 19 sept. 1870. 45

PROVINCE DE QUEBEC, District de Trois-Rivières.

Cour Supérieure,

Pour le Bas-Canada.

Trois-Rivières, 29 septembre 1870.

QU'IL soit connu que Léger Boucher, de la paroisse St. Barnabé, dans le district de Trois-Rivières, Ecuier, Notaire public, par sa requête mise au greffe sous le No. 416 demande la vente d'un immeuble situé dans ce District, savoir :

Un terrain situé dans le fief Robert (étant le numéro trois cent quatre-vingt dix sept du cadastre du dit fief, dans la concession de la petite rivière, coté nord, dans la paroisse Ste. Anne d'Yamachiche, ayant environ quatre arpents une perche et quatre pieds de front sur environ seize arpents de profondeur, aujourd'hui borné en front à Madore Gélinais, Ecuier, en bord au grand ruisseau et à la petite Rivière Machiche, au sud à Zéphirin Bellemare et au nord à Joseph Bellemare, le quel lot de terre n'est pas occupé depuis environ dix ans, le quel dit Léger Boucher allégué que par acte de concession du dit fief Robert et par acte de concession du dit terrain il a été constitué une hypothèque sur l'immeuble ci-dessus décrit pour la somme de cinq cent cinquante et quatre sous, plus les intérêts de cens et rentes seigneuriales finissant le vingt quatre janvier mil huit cent soixante un, jour auquel le cadastre du dit fief Robert a été fait et préparé et pour quatre années d'arrérages de rentes constituées échues depuis la confection du dit cadastre jusqu'au trois février mil huit cent soixante cinq.

Arrivée et Départ des Mallet
POUR L'ÉTÉ.

A commencer du 25 Avril 1870, jusqu'à nouvel avis, les mallets arriveront et se feront à ce bureau, comme suit :

Arrivée	Départ
1 Malle pour Montréal, Québec et Sorel par la route à vapeur, quot.	8.00 A. M. 8.00 P. M.
2 Malle du chemin de fer, pour les Townships, le Haut-Canada et les autres endroits sur la ligne du Grand-Tronc, quotidienne.	8.30 A. M. Midi.
3 Rive Nord-Ouest, Bouchard, et Sorel, etc., quotidienne, excepté le lundi.	10.00 A. M. 1.00 A. M.
4 Départ des Mallets par terre pour Bécancour, Gentilly, St. Pierre les Boquets, Lotbinière, jusqu'à Lévis, le lundi, mercredi et vendredi.	6.30 A. M. 10.40 A. M.
5 Elles doivent arriver à Trois-Rivières le mardi, jeudi et samedi.	10.00 A. M.
6 St. Etienne et Shawinigan, mardi, jeudi et samedi.	10.30 A. M. 11.30 A. M.
7 St. Maurice, mardi, jeudi et samedi.	9.30 A. M. 11.30 A. M.

C. K. OGDEN,
M. P.

Trois-Rivières, mai 1 1870.

GRANDE REDUCTION !
AU MAGASIN DE
L. E. GERVAIS.
A L'ENSEIGNE DU

MOUTON BLANC.
Rue Notre Dame.
Tout l'assortiment valant plus de \$30,000 et consistant en

Draps,
Casimirs,
Tweeds canadiens,
Imitation de mouton,
Etoffes à manteau,
Méridiens français,
Etoffes à robes,
Winceys, etc., etc.

SERA vendu à une **GRANDE REDUCTION**, d'ici au **PREMIER FÉVRIER** prochain; de plus, toute personne ne achetant pour \$10 et au-delà, au comptant, aura droit à un escompte de 5 par cent.

Un grand nombre de coupons accumulés pendant les deux dernières saisons, seront vendus à un grand sacrifice.

Trois-Rivières, 6 décembre 1869.

M. P. L. Caisse,
Ci-devant Professeur et Directeur au Collège Commercial de Stanfold, offre ses services à toutes personnes de tout âge et de tout sexe qui en auront besoin à domicile ou autrement.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du "Constitutionnel" ou à A. L. Desaulniers, Ec., M. P. P.

Il sera prêt à ouvrir ses classes à première réquisition.

Trois-Rivières 28 Sept. 1870. 48

Acte de Faillite de 1869.
Dans l'affaire de
NAPOLÉON DUFRESNE, marchand-épicer, de la cité de Trois-Rivières, Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir au bureau, Rue Craig, en la cité de Trois-Rivières, mercredi, le 12 Octobre prochain, à dix heures de l'avant midi, pour recevoir en état des affaires du failli et nommer un syndic.

Trois-Rivières, 28 sept. 1870. 49

T. E. NORMAND,
Syndic provisoire.

Acte de Faillite de 1869.
Dans l'affaire de
FRANÇOIS-XAVIER ST. ARNAUD et **GEORGE ST. ARNAUD**, faisant affaire ensemble sous le nom de F. X. St. Arnaud & Frère, commerçants, de la paroisse de Ste. Geneviève de Batiscan, comté de Champlain.

FAILLIS.

Les faillis m'ont fait une cession de leurs biens et les créanciers sont notifiés de se réunir au siège des affaires des faillis, jeudi, le sixième jour d'octobre prochain, à deux heures de l'après-midi, pour recevoir un état des affaires des faillis et nommer un syndic.

Champlain, 23 septembre 1870.

N. GAGNON,
Syndic provisoire.

AVIS.

IL sera fait application à la prochaine session du Parlement de Québec, pour détacher de la cité de Trois-Rivières, la partie de la dite cité comprise depuis les terres de George A. Guin et Joseph Napoléon Bureau, inclusivement, jusqu'à la ligne séparant la dite cité de la municipalité de la paroisse de Trois-Rivières, et l'annexion à la dite municipalité de la paroisse de Trois-Rivières, pour toutes les fins municipales et scolaires.

Trois-Rivières, 3 août 1870. 25

SAM. MCCLUNG,
Horloger & Bijoutier,

INFORME le public qu'il est sur le point de laisser Trois-Rivières, et qu'il vendra au-dessous du prix coûtant

Son Assortiment si varié
consistant en :

EPINGLES EN OR,
PENDANTS D'OREILLES,
JONCS,
LOQUETS,
CHAINES,
EPINGLETTES,
BOUTONS DE CHEMISES,
BOUTONS DE MANCHETTES,
etc., etc., etc.

Aussi un grand assortiment des CELEBRES PENDANTS D'OREILLES et EPINGLES en JAIS de WHITBY.

MONTRES D'OR A \$12.
MONTRES D'ARGENT A \$ 6.

Le tout sera vendu au-dessous du prix d'achat.

Venez voir !
Trois-Rivières, 13 Juillet 1870. 16



WATCHES

ON PEUT ACHETER CES MONTRES CHEZ
W. A. J. WHITEFORD,
AGENT POUR
TROIS-RIVIERES.

On peut aussi se procurer, chez M. Whiteford, toutes espèces de bijoux brillantes et colorées.

Trois-Rivières, 1 Juillet, 1869. a-12

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées "Soumission pour le Bureau de la Poste, Québec", seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi soir, le 28 courant, pour la construction d'un nouveau bureau de la Poste à Québec.

Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de Pierre Gauvreau, Ec., architecte, département des Travaux Publics, Québec, le et après samedi le 15 courant.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables, consentant à se porter cautions pour la due exécution du contrat, devront accompagner chaque soumission.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune soumission.

Par ordre F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 3 Octobre, 1870. 52

AVIS.

Assemblée Le'gislative.
QUÉBEC, 26 Septembre 1870.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le vingt-quatrième jour de novembre prochain.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Gaucher & Telmosse,
IMPORTATEURS
D'épiceries,
vins,
liqueurs,
provisions,
ETC., ETC., ETC.
EN GROS,
No. 200 rue St Paul, et 161
Rue des Commissaires,
MONTREAL, P. Q.

N. B.—MM. Gaucher & Telmosse invitent respectueusement les marchands à visiter leur établissement, où ils trouveront un assortiment complet d'épicerie, liqueurs, etc., à des prix très-réduits.

27 mai, 1870. 6m-143

Province de Québec.
CHAMBRE DU PARLEMENT.
BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.
Québec, 4 Juillet 1870. 12



Salspareille
DE
BRISTOL.

EN GRANDES BOUTEILLES, LE GRAND
Purificateur du Sang!
Est spécialement recommandé
Pour le printemps et l'été.

Quand le sang est épais la circulation est entravée, et les humeurs rendues moins saines par les sécrétions lourdes et grasses des mois d'hiver. Ce remède sûr quoique puissant purifie tout le système et devrait être en usage tous les jours comme

POTION MÉDICALE
Chez tous ceux qui sont malades ou qui desireraient prévenir la maladie. C'est la seule préparation véritable et originale pour opérer LA GUERISON PERMANENTE

Des cas les plus dangereux et les plus invétérés de scrofules, de Plaies anciennes, Tumeurs, Abscesses, Ulcères, et pour toutes espèces d'Eruptions scrofuleuses. C'est aussi un remède sans pareil pour les Rhumes, Enflures, Scorbute, Névralgie, Dartes, Débilité générale du système Nerveux, Perte de l'appétit, Langueurs, Etourdissements et toutes les maladies du Foie, les Fièvres intermittentes, Fièvres Bilieuses, Mal d'Estomac, Jaunisse, Teignes, etc., etc.

SALSPAREILLE

DE HONDURAS.

C'est sans contestation la préparation la plus pure et la plus puissante de la véritable

C'est le meilleur remède, et de fait sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang ou par l'usage immodéré du calomel.

Les malades peuvent être certains qu'il n'entre pas dans cette préparation le moindre particule de substance mercurielle, minérale ou vénéneuse. Il est parfaitement inoffensif et peut être administré aux personnes faibles ainsi qu'aux enfants les plus délicats, sans causer le moindre préjudice.

Des directions complètes pour se servir de ce remède se trouvent imprimées sur les papiers qui enveloppent la bouteille, et afin de tenir en garde contre les contrefaçons voyez la signature de Lanman et Kempt sur la bouteille bleue. La Salspareille de Bristol est en vente chez tous les pharmaciens du Canada.

Devins et Bolton, près du palais de justice Montréal agents généraux pour le Canada, aussi en vente chez J. F. Henry, Montréal et à vendre chez tous les droguistes et vendeurs de médecines.

Trois-Rivières, 1 mai 1868

AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Compagnie du chemin de fer du Nord et de la Navigation et des Terres du St. Maurice demandera à la prochaine Session de la législature de Québec, les amendements suivants et autres à sa charte :

1. A prolonger jusqu'au 1er janvier 1877, le temps pour la completion du chemin et des autres ouvrages.
2. A accroître jusqu'à cinq millions de piastres le capital social de la Compagnie avec pouvoir d'émettre des Bons (Bonds) et d'hypothéquer le chemin et les terres pour le même montant.
3. A changer la jauge (gauge) du chemin de 5 pieds six pouces à quatre pieds huit pouces et demi.
4. A obtenir le droit de construire sur les cours d'eau navigables des ponts sans tabliers mobiles, en les faisant d'une hauteur suffisante pour qu'ils n'interceptent pas la navigation.
5. A donner le droit aux détenteurs de Bons, sur lesquels il n'aura pas été payé d'intérêts, d'élire des Directeurs et de s'emparer de la direction des affaires du chemin.

JOSEPH CAUCHON,
Président C. F. R. N. N. T. St. M.
Québec, 24 août 1870.

Chaussures ! Chaussures !
M. CHS. ROBITAILLE,
MARCHAND DE CHAUSSURES.
Rue du Platon,
Remercie ses amis et le public de l'encouragement qu'ils lui ont donné et les informe qu'il vient d'agrandir son établissement, afin de pouvoir, s'il est possible, les servir encore mieux que par le passé.

Il a ajouté à son établissement un MAGASIN et une BOUTIQUE de SELLIER

Et un magasin de cuir.

Que les acheteurs fassent une visite à son établissement, et ils seront contents.

M. Robitaille peut vendre en gros à meilleur marché que les marchands de Montréal.

Trois-Rivières 6 Juin 1870. 3

Venez-voir !

HISTOIRE DE TROIS-RIVIERES.

La première livraison vient de paraître. Elle renferme 126 pages et 3 gravures tirées hors texte.—On s'abonne chez :

M. Dufresne, frères, libraires Trois-Rivières
B. Maureault, notaire Gentilly
M. le Dr. Dufresne St. Stanislas
M. A. Lord Yamachiche
E. Sénécal, imp.-éditeur Montréal
G. J. Tasse, (la Minerve) Montréal
M. J. Frigon St. Maurice
M. le Dr. Grenier St. Maurice
M. E. Brassard Avocat Sorel
M. T. E. Normand Cap de la Magdeleine
P. Z. Cormier Sherbrooke
Dr. Lacerte Yamachiche
M. L. D'Argy St. Zéphirin de Courval
M. F. X. Arnaud Ste. Geneviève
E. M. Hart courtier Trois-Rivières
G. B. Houlliston do do
A. J. Martineau Champlain
A. O. Houle, Notaire St. Célestin
Dr. Bald St. Barnabé
L. O. Maurault St. Simon "Bago"
A. Laperrière, Biblio. du Parlement, Ottawa
A. Desaulniers, M. P. P., Maskinongé
Garant & Trudel Québec

Les livraisons seront expédiées au fur et à mesure qu'elles paraîtront. Les agents sont autorisés à recevoir l'argent des souscripteurs par sommes de \$2, \$1 et un écu, au gré des personnes qui voudraient opérer des paiements périodiques.

BENJAMIN SULTE.

COMPAGNIE D'Assurance Impériale
CONTRE LE FEU
1803 ETABLIE EN 1803.
BUREAU EN CHEF :
Rue Old Broad & 16 Pall M.
LONDRES.

Agence pour le Canada,
64 & 65 Rue St. François Xavier
MONTREAL.

CAPITAL SOUSCRIT ET PLACÉ.
£ 1,600,000 STERLING.

LES ASSURANCES contre les pertes par le FEU s'effectuent aux conditions favorables et les pertes sont réglées sans en référer au bureau de Londres, il n'y a aucun frais à payer pour les polices ou les endossements.

AGENCE DE
TROIS-RIVIERES,
Rue St. Joseph, près du Palais de Justice,
Gns. DUMOULIN, WILL. A. RINTOUL,
Agent. Agent général pour le Canada.
Trois-Rivières, 1 nov. 1869.

A VENDRE
ARGENT COMPTANT OU A CRÉDIT.

Une terre de six arpents sur vingt, dans la paroisse de St. Zéphirin de Courval, bien boisée en pin à billots et en grosses épiettes rouges, pour bois plat; ce bois peut être mis sur la Rivière St. François ou la Rivière Nicolet, et même sur une petite rivière qui passe à un arpent de cette terre, et qui tombe dans la Rivière Nicolet.

Aussi une autre terre de 90 arpents, dans la même paroisse, sur la Rivière St. François, dont la moitié environ est en terre faite et le reste en bois debout.

Pour les conditions s'adresser au Soussigné.
M. E. HART.
Trois-Rivières, 10 Dec. 1869. 77

Russell House,
OTTAWA.
JAMES A. GOUIN
Propriétaire.
Three Rivers, June 9 1869.



Pilules Végétales
SUCRÉES DE
BRISTOL,
LE GRAND REMÈDE
Pour toutes les Maladies
DE L'ESTOMAC,
DES INTESTINS,
ET DU FOIE.

Renfermées dans des fioles de verres et garanties pour se conserver dans tous les climats.

Ces Pilules sont préparées expressément pour opérer, de concert avec la loi du Purificateur du sang, la Salspareille de Bristol, dans toutes les affections provenant d'humeurs vieilles ou d'un sang impur. Les malades les plus abandonnés ne doivent pas désespérer. Sous l'influence de ces deux grands remèdes, des maladies considérables, connues jusqu'ici comme incurables, disparaissent promptement et d'une manière permanente. Les maladies suivantes, ces Pilules sont le remède le plus sûr, le plus prompt et le meilleur qui ait jamais été préparé. On doit y avoir sans retard.

Maladies de foies, Hémorroïdes, Constipation, Indigestion, Maux de tête, Dyspepsie, Hydropisie.

Depuis bien des années, ces Pilules sont employées dans la pratique quotidienne, toujours avec les meilleurs résultats, et c'est avec la plus grande confiance qu'on les recommande à ceux qui souffrent. Elle est composée des Extraits de Baume Végétaux les plus coûteux, les plus purs et les plus excellents en raison de leur prix élevé. La combinaison de leurs rares propriétés médicales est celle que, même dans les maladies les plus invétérées et les plus graves, ou d'autres remèdes avaient échoué, ces Pilules extraordinaires ont effectué des cures promptes et radicales.

Trois-Rivières, 1 mai 1868

"Le Constitutionnel."

Ce journal paraît tous les Landis, Mercredis, Vendredis avant-midi, à raison de trois piastres, par année.

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois et il n'en sera reçu aucun pour moins de six mois.

Prix pour un an \$3.00
" 6 mois 1.50.

POUR LES ÉTATS-UNIS :

Un an (en or) \$3.50
Un an (en greenback) 4.50
Six mois (en or) 2.00
Six mois (en greenback) 2.50

payables invariablement d'avance ou sous un mois de délai.

Ce délai expiré, l'abonnement compte sur le pied de \$3 50 par an.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de leur abonnement, qui ne sera pas moindre de six mois, les arrérages acquittés.

TARIF DES ANNONCES.—Les annonces sont taxées sur types Brevier.

La première insertion par ligne... 7 cts.
Les ins. subséquentes par ligne... 2 cts.
Une annonce d'une colonne avec conditions, pour l'année..... \$30.00
do " " six mois 20.00
do " " trois " 10.00

Adresse d'Affaires, par année..... \$3

Toutes annonces sans conditions seront insérées jusqu'à contre-ordre, à 7 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

Bureaux : Rue Craig, Trois-Rivières.
NORMAND & GERIN,
Éditeurs Propriétaires.